

**Madame le Commissaire enquêteur**  
**Espace Saint-Marc**  
**5 Place du 6 juin 1944**  
**45000 Orléans.**

Le 15 avril 2025

**Objet** : Enquête publique Modification n° 3 Plan Local d'Urbanisme métropolitain

Madame le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme métropolitain, nous souhaiterions que le zonage de la parcelle où réside notre mère puisse changer.

En effet, à ce jour, notre mère, âgée de 93 ans, est propriétaire des parcelles cadastrées BO n° 57-199-198-62-201-54 et 55, situées : rue de la Gerberie à Saint Jean-de-Braye. Celles-ci sont situées en zone Naturelle et incluses dans l'OAP Bissonnerie-Petit Bois.

L'OAP inclut une trame verte dont le but est de protéger les principaux espaces boisés et leurs lisières ainsi que les espaces naturels constituant la coulée verte. Nous souhaitons maintenir les parcelles BO 62-198-201-54 et 55 en zone naturelle puisque leur destination à ce jour est de la prairie et qu'elles participent à cette coulée verte.

Néanmoins, nous souhaiterions que la partie habitation incluant les parcelles BO 57 et 199 puisse évoluer en zone urbaine ou en Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL).

En effet, l'habitation est la seule de la rue à être classée en zone naturelle. Toutes les autres maisons sont classées en zone UR4. La zone UR4 est d'ailleurs caractérisée par un habitat diffus, ce qui est le cas pour cette maison.

Nous sommes conscients que la zone naturelle vise à garantir que les aménagements ne remettent pas en cause le caractère naturel des lieux. C'est pourquoi, nous souhaitons que la maison puisse accueillir à terme des personnes âgées dans le cadre d'une structure de maison partagée seniors.

Nous souhaiterions pouvoir échanger avec Madame la Maire à ce sujet et ainsi présenter ce beau projet qui représente un atout pour la commune de Saint Jean-de-Braye en terme d'accueil de personnes âgées autre que les EHPAD.

Le changement de zonage pourrait accueillir ce type de structure, notamment les STECAL en zone Naturelle tels que N-S ou N-J.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Commissaire enquêteur, l'expression de nos respectueuses salutations.